

# **AVIS PUBLIC**

## **Demande de dérogation mineure**



À la séance ordinaire qui sera tenue le **10 mars 2020**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

### **DÉROGATION MINEURE NO 2020-04 : LOT 6 138 672 (38, 142<sup>E</sup> AVENUE)**

La demande de dérogation vise à permettre la construction d'un bâtiment principal de 2 étages dont le revêtement extérieur en façade est constitué de 90% de maçonnerie et 10% de déclin de fibres pressées au lieu d'une façade constituée à 100% de briques ou de pierres naturelles tel que prescrit à la réglementation.

FAIT À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 FÉVRIER 2020.

Catherine Fortier-Pesant  
Greffière  
/sb

\*\*\*\*\*